



Cœur du Perche

Communauté de communes

Berd'huis, Bretoncelles, Cour-Maugis-sur-Huisne, La Madeleine-Bouvet, Moutiers-au-Perche, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche, Sablons-sur-Huisne, Saint-Cyr-la Rosière, Saint-Germain-des-Grois, Saint-Pierre-la-Bruyère et Verrières



À Sablons-sur-Huisne,
un nouvel équipement
pour la petite enfance

p4



Le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal bientôt
à l'enquête publique

p16



Le stand du Cœur du Perche
au salon Mans'Art,
tourisme et patrimoine

p12

Détente et loisirs 3

Centres de loisirs et mini-camps
La ludothèque

Enfance, jeunesse, services 4-5

La maison de la petite enfance
Le football à Berd'huis

Budget 2019 6-7

Développement économique 8-9

ZI du Musset
Espace-test agricole du Perche
Territoire d'industrie

Services à la population 10-11

OPAH
Services publics + du Perche

Retour en images 12-13

Les rendez-vous 14-15

À vos agendas
Les festivals

Aménagement du territoire 16

Plantation de haies
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Directeur de la publication :
Pascal Pecchioli

Rédaction : CdC Cœur du Perche
Maquette et mise en page :
Alexandre Céalis

Crédits photos : David Commenchal, Olivier Steigel, Association Sportive de Berd'huis, Parc naturel régional du Perche, @CaFé, Jérôme Clément (PETR Perche d'Eure-et-Loir), Catherine Boucault, Eco-Percha, SARL Nicolas Praet, SARL Architectures Olivier Rouyer, Agence d'Architecture A3d, Cara Compagnie / Philippe Boussion, CdC et OT Cœur du Perche.

Impression : Imprimerie Peau
N° ISSN : 2556-5508
Tirage du N°5 / Juin 2019 :
8 000 exemplaires

C.d.C. Cœur du Perche
ZA Saint-Marc Ouest - Rémalard
61110 Rémalard-en-Perche
02.33.25.44.85
administration@coeurduperche.fr

L'année 2019 est riche en décisions importantes qui vont conditionner les actions de notre Communauté de communes dans les années à venir :

- l'adoption du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), pour l'aménagement du territoire à moyen et long terme ;
- la mise en place du dispositif « Services Publics + du Perche » dans cinq points du territoire, afin de mieux répondre aux besoins de proximité ;
- la participation à l'expérimentation « Territoire d'Industrie Vallée de l'Huisne », dédiée au développement économique et à la formation ;
- l'engagement de la CdC dans une nouvelle OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

La Communauté de communes mène également à bien la construction de trois équipements majeurs :

- une maison de la petite enfance à Sablons-sur-Huisne ;
- un vestiaire de football au stade de Berd'huis ;
- un atelier industriel sur la zone du Musset.

Et comme toujours, une attention particulière est portée au bon déroulement des actions relevant de toutes nos missions et compétences : écoles, enfance et jeunesse, centres de loisirs, tourisme, culture, voirie...

Quant à la structuration de l'offre médicale et para-médicale, malgré de nombreuses réunions de travail, le résultat n'est pas encore à la hauteur de nos attentes. Ce point mérite la mobilisation de toutes nos énergies afin d'entrevoir des perspectives positives dans l'année.

Sur tous ces sujets, vous pouvez croire que vos élus donnent le maximum et que leur dévouement est constant.

Au nom de tous les élus et du personnel de la Communauté de communes, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Pascal Pecchioli
Président de la
Communauté de communes
Cœur du Perche

www.coeurduperche.com



LES CENTRES DE LOISIRS DE L'ÉTÉ ET LES MINI-CAMPS

Dès le 8 juillet et jusqu'à la fin du mois d'août, les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis dans les centres de loisirs du Cœur du Perche à Bretoncelles, Berd'huis et Préaux-du-Perche. Des mini-camps enfants et ados sont également proposés de 6 ans à 15 ans.

Au programme, détente, jeux extérieurs et intérieurs, sorties culturelles, activités sportives et de plein air...

Les enfants choisissent librement leurs activités et profitent pleinement de leurs vacances.

Les mini-camps sont organisés cette année à la base de loisirs de La Ferté-Bernard : la plage, le plan d'eau et le vaste domaine permettent la pratique de nombreuses activités nautiques (baignade, kayak, paddle...) et de plein air. L'hébergement se fait sur place au camping.



Les centres de loisirs des vacances de printemps à Sablons-sur-Huisne.

Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès du service enfance-jeunesse de la Communauté de communes.

Les centres de loisirs seront fermés du 12 au 23 août	Centres de loisirs pour les 3-12 ans			Mini-camps à La Ferté-Bernard	
	Bretoncelles	Berd'huis	Préaux	Multi sport	Séjour équestre
du 8 au 12 juillet	✓	✓		11-15 ans	
du 15 au 19 juillet	✓	✓		8-10 ans	
du 22 au 26 juillet	✓	✓		11-15 ans	
du 29 juillet au 2 août	✓		✓		6-8 ans
du 5 au 9 août	✓		✓		
du 26 au 30 août		✓			
Contact	Delphine/Jessica	Karine/Roseline		Delphine/ Karine/Jessica/Roseline	
	Delphine/Jessica : 02.33.25.51.77 - 06.31.58.64.91 centredeloisirs@coeurduperche.fr			Karine / Roseline : 09.67.35.23.62 - 07.69.79.67.82 accueildeloisirs@coeurduperche.fr	

LA LUDOTHÈQUE ET LA FÊTE DU JEU

La ludothèque intercommunale, en partenariat avec le Relais des Assistantes Maternelles, a accueilli le 25 mai à Bellou-sur-

Huisne la 20^e édition de la Fête mondiale du Jeu.

Des ateliers ludiques se sont organisés autour de la thématique des cinq

sens : peinture propre, parcours sensoriel, loto des odeurs, mémos sonores... Un stand de maquillage était animé par les élèves de la MFR de Mortagne-au-Perche (Maison Familiale Rurale).

Les gourmands ont pu prendre des forces tout au long de l'après-midi à la buvette.



L'Espace d'Animation de Bellou-sur-Huisne a accueilli les participants de tous âges dans les deux vastes salles de la ludothèque, la salle des fêtes et la cour de l'ancienne école.

Cet été, la ludothèque est ouverte tout le mois de juillet

En libre accès, des jeux et jouets pour tous les âges : bébé, enfant, ado, adulte, et pour tous les publics.

« On vient à la ludothèque pour jouer sur place, emprunter des jeux, comme on va à la bibliothèque pour lire et emprunter des livres ».

Ouverture :
mer, ven : 14h30 - 19h.
Contact : 02.33.25.90.72.

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Elle ouvre ses portes en septembre, à Sablons-sur-Huisne. Ce lieu d'accueil collectif est dédié aux très jeunes enfants de 10 semaines à 3 ans. Il propose divers modes de garde : en crèche pour un accueil régulier, ou en halte-garderie pour un besoin ponctuel.



Le site de 20 places est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. En plus de l'accueil, des activités collectives sont prévues : motricité, activités manuelles, sorties..., afin de favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant. C'est la société *people&baby* qui a été choisie par la Communauté de communes pour faire vivre le lieu et recruter l'équipe de professionnels de la petite enfance.

Déposer un dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription, ainsi que les tarifs et le règlement intérieur sont à demander et à déposer auprès de la CdC Cœur du Perche.

L'attribution de place sera notifiée aux familles à la fin du mois de juin.

Tarifcation

La tarification des places en crèche est calculée selon un taux horaire. Les prix sont encadrés au niveau national. La participation financière de la famille est calculée en fonction des revenus, selon un barème de la Caisse d'Allocations Familiales et dégressive selon le quotient familial. Contactez votre CAF pour toute précision.

Contact

02.33.25.25.39
jeunesse@coeurduperche.fr,
www.jeunesse.coeurduperche.com / onglet Petite enfance.



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE BERD'HUIS FOOTBALL

Entretien avec Pierre-Yves Lefebvre, président de l'association.

« Nous venons de fêter le 40^e anniversaire du club de football et la montée de deux de nos équipes en Régionale 3 et 2^e division. L'année 2019 a très bien démarré pour notre club, nous comptons 220 licenciés ».

Le président de l'association connaît bien le sujet, puisqu'il fait partie du club de Berd'huis depuis 35 ans, où il a commencé comme tout jeune joueur.

Le club accueille des sportifs de 5 ans à plus de 50 ans

Il est composé de quatre équipes seniors dont une féminine, et 9 équipes de jeunes réparties par catégories et tranches d'âge. L'équipe U18, et ses joueurs de 16-18 ans, évolue en Régionale 3, ainsi qu'une équipe seniors.

« Le bureau de l'ASB est composé de 15 membres très impliqués et très actifs au fonctionnement du club » souligne Pierre-Yves Lefebvre. « Je tiens à remercier les éducateurs, dirigeants d'équipes, parents, bénévoles qui s'impliquent dans l'association, ainsi que la CdC Cœur du Perche, la Mairie de Berd'huis, les entreprises locales et artisans qui nous soutiennent depuis plusieurs années ».

Les joueurs s'entraînent avec sérieux et enthousiasme, du lundi au vendredi, encadrés par Matthieu Dupuy qui a aussi la responsabilité de l'École de Football.



L'équipe U13 en juin 2018 au tournoi international de Guerledan (Côtes-d'Armor).

À partir du mois de juillet, ils vont profiter d'un nouvel équipement : Pierre-Yves Lefebvre se souvient du tout premier vestiaire de 1978, « aménagé dans un vieux tube Citroën, remplacé ensuite par des cabanes de chantier, jusqu'au précédent devenu trop étroit, qui datait des années 1980 ».

Contact

Association sportive de Berd'huis
06.03.71.44.25

Un nouveau vestiaire en projet

Pour le confort des joueurs, il était devenu nécessaire de refaire à neuf les vestiaires du stade de Berd'huis. C'est la Communauté de communes qui a pris en charge les dépenses liées à la construction de ce tout nouvel équipement joli et fonctionnel.



Pour un coût global de 355 200 €, le bâtiment de 251 m², en rez-de-chaussée et accessible aux personnes à mobilité réduite, propose 60 m² de vestiaire, des sanitaires, une infirmerie, deux bureaux dont celui de l'arbitre, un local de rangement ; et pour la convivialité, un club house et un espace buvette.





Le 1er avril 2019, les 36 délégués communautaires se sont réunis pour valider le compte administratif de l'année 2018 et voter le budget de l'année 2019.

Le budget de fonctionnement se monte à 8 345 945 €.

Le budget d'investissement

Les postes principaux de dépense sont :

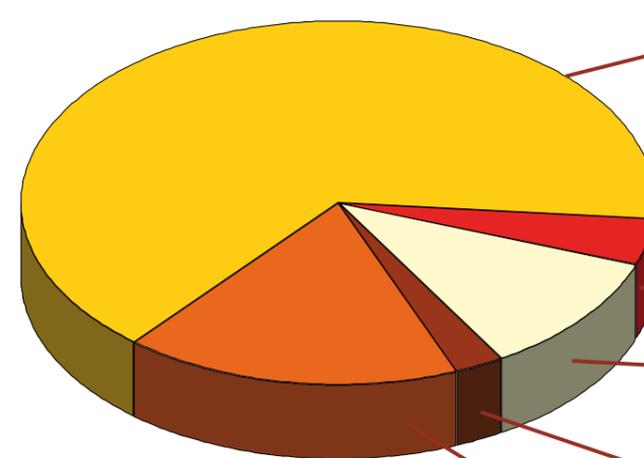
- les travaux de modernisation des six pôles scolaires,
- la construction de locaux industriels pour l'accueil d'entreprise à Sablons-sur-Huisne et l'aménagement de la zone du Musset,
- la réalisation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Inter-communal),
- la construction de vestiaires sportifs à Berd'huis,
- la maison de la petite enfance à Sablons-sur-Huisne.

Le rapport d'activité de l'année 2018

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité de l'année 2018 a été validé par le conseil communautaire lors de sa réunion du 8 avril 2019. Ce document retrace l'activité de la Communauté de communes Cœur du Perche pour sa deuxième année de fonctionnement, 2018, suite à la fusion réussie au 1er janvier 2017 des deux CdC Perche Sud et Perche Rémalardais.

Il est consultable en ligne et téléchargeable sur le site www.coeurduperche.com / onglet Accueil / Comptes-rendus et rapports.

Les recettes de fonctionnement



Impôts et taxes
5 851 991 €
Impôts locaux (taxes d'habitation et foncières)
Autres impôts (entreprises, ordures ménagères, taxes de séjour)

Produits des services et du domaine
392 300 €
(recettes des cantines scolaires, centres de loisirs)

Dotations et participations
968 260 €
(l'état, le département, la région, la CAF, versements divers)

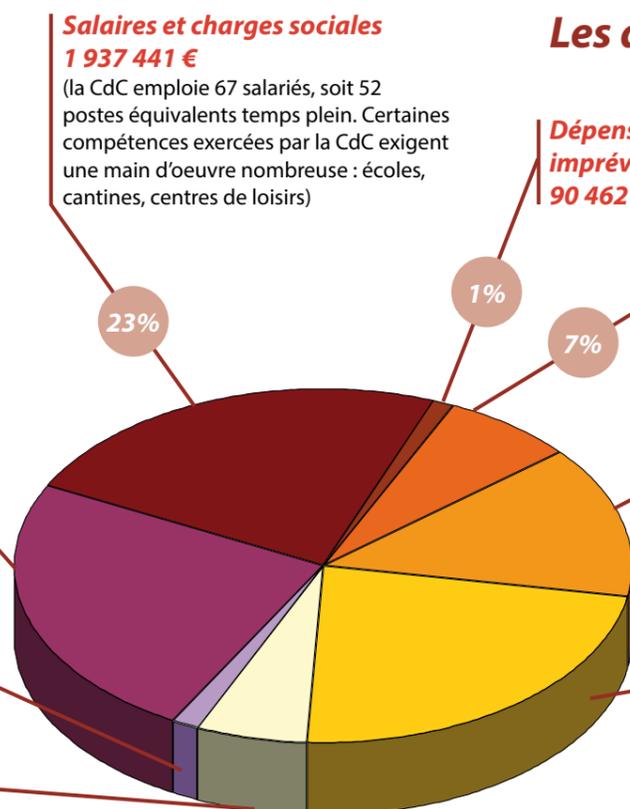
Divers produits de gestion
218 708 €
Revenus des immeubles (loyers de locaux industriels, autres remboursements)

L'excédent de fonctionnement 2018
914 686 €

L'excédent de fonctionnement 2018 sera rationnellement employé à :

- développer de nouveaux projets en limitant le recours à l'emprunt,
- participer au remboursement des emprunts antérieurs portant sur les gros chantiers d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement



Salaires et charges sociales
1 937 441 €
(la CdC emploie 67 salariés, soit 52 postes équivalents temps plein. Certaines compétences exercées par la CdC exigent une main d'oeuvre nombreuse : écoles, cantines, centres de loisirs)

Virements vers investissement et opérations d'ordre
578 097 €
(équilibre de la section d'investissement)

Atténuation des produits
1 169 278 €
Reversement de recettes aux communes en compensation de la réforme de fiscalité locale (une partie des impôts locaux, fonds de garantie des ressources-FNGIR)

Charges à caractère général
1 921 668 €
Achats de fournitures (cantines, carburant, eau, électricité...)
Achat de services (entretien des bâtiments et des matériels, assurances, communication, affranchissement, formation...)
Paiement d'impôts et taxes (foncier, taxes sur les véhicules...)

Autres charges de gestion courante
2 047 403 €
Adhésions (syndicats d'ordures ménagères, service d'incendie, PNR, Voie verte) ;
Reversements à divers organismes (Aquaval, aide sociale),
Subventions (écomusée, office de tourisme, associations locales, coopératives scolaires...)

Charges financières
101 596 €
Intérêts d'emprunt (pour mémoire, le remboursement du capital est inscrit à la section d'investissement).

Dotations aux amortissements
500 000 €
(évaluation de l'usure des locaux et du matériel)

ESPACE-TEST AGRICOLE DU PERCHE : EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE À BRETONCELLES POUR LES MARAÎCHERS

Janvier 2019 : fin de période de test pour Emmanuel Godinot et Sarah Gilsoul.

Tester la viabilité économique

Ce couple de maraîchers a été accompagné pendant quatre ans au démarrage de leur activité. L'idée était de mesurer la viabilité économique de leur exploitation agricole



Au centre, Emmanuel et Sarah, entourés des partenaires de l'Espace-test agricole : le Parc, la CdC Cœur du Perche, la coopérative d'activité et d'emploi Rhizome.

et de les aider pour les lourds investissements de départ, afin de limiter la prise de risque.

Pour cela, la CdC Cœur du Perche s'est portée acquéreur des serres et du matériel agricole ; elle les a loué pour un loyer modéré aux nouveaux maraîchers qui se sont engagés à les acheter au terme de leur période de test. Ceux-ci ont donc pu sereinement préparer leur installation définitive sur des bases testées et consolidées.

Accompagner les projets pour favoriser l'installation

Tester son activité agricole dans un cadre sécurisé : l'Espace-test agricole du Perche (ETAP) a été créé en 2015 par le Parc naturel régional du Perche avec l'ensemble de ses partenaires en agriculture et des collectivités.

Aujourd'hui, sur l'ensemble du Parc, trois entreprises agricoles sont en phase de test, et trois ont achevé avec succès l'expérimentation pour une installation définitive.

ZONE INDUSTRIELLE LE MUSSET

La zone industrielle de Sablons-sur-Huisne accueillera prochainement une nouvelle activité.

La Communauté de communes viabilise une parcelle de 6 000 m² sur laquelle vont démarrer prochainement les travaux de construction d'un bâtiment destiné à l'accueil d'une société de transport et logistique. Cette infrastructure de 1 250 m² s'organise en trois zones : garage pour les véhicules de transport, stockage et bureaux. L'entreprise Dubant, partenaire de cette opération, s'est engagée à acheter ce bâtiment en crédit-bail sur une durée de 20 ans.

La zone industrielle du Musset propose 20 000 m² de terrains disponibles, au prix de 6,10 € HT / m².

Pour plus d'information, contactez le service Développement économique au 02.33.25.51.31.



TERRITOIRE D'INDUSTRIE VALLÉE DE L'HUISNE : ENTREPRENEZ AU SEIN DE PERCHE INDUSTRIE

Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, était à Berd'huis le 27 mai dernier pour le lancement officiel de cette opération pilote nationale qui met en lumière le succès industriel de notre territoire.

Un plan de relance national

Ce plan, à destination de 136 territoires industriels, doit donner les moyens aux territoires de consolider leur avance et leurs avantages, favoriser le maintien des activités industrielles en milieu rural et inciter à de nouvelles implantations, développer la notoriété de ces territoires et alimenter une dynamique pourvoyeuse d'emploi et de sous-traitance. L'objectif à court et moyen terme est de faire émerger et d'accompagner de manière personnalisée des projets locaux qui ne rentrent pas forcément dans les dispositifs nationaux ou régionaux d'aide technique et financière. Pour ce programme global, l'État, par le ministère de la Cohésion des territoires, a réservé une enveloppe de 1,3 milliards d'euros sur quatre ans.



Le 21 mars dernier, le Premier ministre Edouard Philippe a reçu à Matignon les élus de 29 Territoires d'Industrie, notamment Thierry Liger (chef d'entreprise de Power System Technology à Berd'huis) et Pascal Pecchioli (CdC Cœur du Perche), accompagnés de lycéens.

Un programme local en six axes

Le territoire d'industrie Vallée de l'Huisne, retenu comme prioritaire, regroupe 4 EPCI (CdC Cœur du Perche, des Collines du Perche Normand, du Perche et de l'Huisne Sarthoise), appartenant à 3 régions : Normandie, Pays de Loire et Centre/Val de Loire. Le programme d'action a été construit grâce à une forte implication des entreprises industrielles, soucieuses que les élus répondent à leurs problématiques de développement et/ou de modernisation :

- Créer un campus interrégional de formation, afin de maintenir les jeunes sur le territoire et aider les entreprises industrielles à recruter localement.
- Développer un centre technique d'innovation pour accompagner les entreprises dans la recherche et le développement.
- Mettre en avant le cadre de vie et les facilités de logement, de déplacement et de services aux entreprises.
- Proposer aux entreprises une offre foncière et immobilière, indispensable à la création ou l'extension d'une activité.
- Créer un club d'industriels à l'échelle du territoire Vallée de l'Huisne : se rencontrer et échanger permet aussi de participer ensemble à la recherche de solutions pour répondre à des besoins communs. Sur ce dernier point, la CdC Cœur du Perche a commencé à mobiliser ses chefs d'entreprise industriels locaux, afin de les associer à cette construction collective.
- Expérimenter le dispositif Volontariat Territorial en Entreprise, dont le principe est d'orienter de façon privilégiée les étudiants et les jeunes diplômés du supérieur (écoles d'ingénieurs, de commerce ou d'université) vers des TPE/PME/ETI industrielles et de façon préférentielle vers les Territoires d'Industrie.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) : LE NOUVEAU PROGRAMME EST LANCÉ

Sur l'ensemble du territoire du Perche ornais, les OPAH permettent de bénéficier de subventions pour rénover son logement.

La Communauté de communes Cœur du Perche est partenaire financier de cette opération qui mobilise les subventions de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), associées à celles de l'Etat, de la Région Normandie et du Département de l'Orne sous certaines conditions.



Qui peut en bénéficier, et pour quels travaux ?

À partir de cet été, l'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs ayant des projets de rénovation ou d'adaptation de leur logement : sont éligibles les travaux d'isolation, de chauffage, de menuiserie afin d'économiser de l'énergie, ainsi que les aménagements permettant de favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes ou en situation de handicap pour favoriser leur autonomie.



Une bonne isolation garantit une réduction de la facture de chauffage. Ci dessous, différentes méthodes d'isolation :
1 - isolation en laine de verre derrière « rails-placo » ;
2 - isolation de sol en billes de schiste expansées ;
3 - rampants isolés en ouate de cellulose derrière un frein vapeur perspirant ;
4 - soufflage de ouate de cellulose en combles perdus.

J'ai un projet, qui contacter ?

Marine Aveline est chargée de mission Habitat au Pays du Perche ornais. Elle accueille les propriétaires et les oriente pour la suite des démarches. Elle assure également un suivi gratuit et personnalisé afin de réaliser un plan de financement et d'accompagner au montage des dossiers.

Contact
Tél : 02.33.85.80.80

Mail : opah@payspercheornais.fr

Des informations sont également disponibles sur le site www.vivre-dans-le-perche.fr/sepanouir/se-loger/ et sur la page FB du Pays du Perche ornais.

« SERVICES PUBLIC + DU PERCHE » : RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DES CITOYENS

La Communauté de communes Cœur du Perche et la MSAP (*) de Rémalard-en-Perche ont été retenues comme site pilote en France pour expérimenter la formule Services Publics + du Perche, visant à faciliter l'accès des habitants éloignés du numérique aux services de proximité en ligne.



Le « Service public + du Perche » propose en un lieu unique la possibilité d'effectuer, par internet, toutes les démarches administratives de la vie quotidienne dans de nombreux domaines : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie... Les usagers qui maîtrisent pas ou peu l'outil informatique et numérique sont ainsi accompagnés par un agent qui devient leur interlocuteur privilégié.

Au terme d'une période de formation, les agents de service public sont en mesure d'accueillir et d'orienter l'utilisateur, mais également d'accompagner sa demande, soit par une prise en charge directe et individualisée, soit en s'adressant à l'organisme compétent.

Seulement trois sites pilotes en France participent à cette expérimentation

En plus de Rémalard pour les zones rurales, on trouve le quartier urbain des États-Unis, à Lyon, et Béthune pour les usagers de villes moyennes. L'idée est d'expérimenter des solutions sur le terrain, en partant des spécificités et besoins locaux, afin d'améliorer l'accessibilité des services publics.

Dans le Cœur du Perche, bientôt cinq points de contact « Service publics + du Perche »

Au-delà de Rémalard (agence postale et mairie), l'expérience s'étend à tout le Cœur du Perche, avec la participation des mairies Nocé, Bretoncelles et Berd'huis.

La dématérialisation des moyens est un progrès et fait gagner du temps, mais c'est aussi un frein pour une partie de population qui peut se trouver en décrochage technique ou en errance administrative, ou même en couverture numérique insuffisante. Une aide personnalisée « au guichet » est donc parfois la bienvenue pour lancer une démarche, trouver le bon interlocuteur, « faire ses papiers », débloquer une situation...

Une expérimentation nationale

Suivie en direct par les services du Premier ministre, la démarche est coordonnée dans le Perche par le sous-préfet de Mortagne-au-Perche Olivier Bitz, attentif à rechercher l'efficacité de solutions locales. Plusieurs pistes sont à l'étude : en plus de l'accueil personnalisé en lieux fixes, il est également question d'aménager un bus itinérant « Services Publics + du Perche », ainsi que de former une équipe mobile qui ira à la rencontre des personnes isolées ou ayant des difficultés à se déplacer. L'expérimentation locale dira dans les prochains mois si ces solutions sont efficaces, et généralisables à l'échelle d'autres territoires ruraux.



Réinventer le service public de proximité : cette démarche est pilotée au niveau national par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

(*) MSAP : Maison de Services au Public.

LE CHEMIN DES IMPOSSIBLES

Parcours Art et Patrimoine en Perche

Du 27 avril au 2 juin, Le Chemin des Impossibles a sillonné Perche-en-Nocé et ses environs pour une redécouverte des paysages, édifices patrimoniaux et artistes contemporains.

Le Parcours Art et Patrimoine a donné à voir 12 artistes de la scène française dans la diversité de leurs expressions : sculpture, photographie, peinture, vidéo et installation. Il a passé par les clochers de Courthioust et de Corubert, puis par la route dite des manoirs menant à Saint-Aubin-des-Grois, Saint-Cyr-la-Rosière, Préaux-du-Perche et Nocé.



Inauguration du parcours au Moulin Blanchard, le samedi 27 avril dernier.



RANDO 61

La fête ornaise de la randonnée

Le samedi 27 avril, la CdC du Cœur du Perche a participé à l'animation de la Fête de la randonnée, avec l'organisation de six départs de balades et randonnées à travers les collines du Perche, soit au total 180 marcheurs. Des itinéraires de 6 à 15 km étaient accompagnés par des bénévoles, au départ de Bellou-sur-Huisne, Berd'huis, Bretoncelles, Courcerault, Nocé, Saint-Aubin-des-Grois, rejoints par les groupes de Mauves-sur-Huisne et Sérigny.

Les marcheurs se sont tous retrouvés au manoir de Courboyer, en fin de journée.

MANS'ART

La rencontre des métiers du patrimoine

Chaque année, cette manifestation autour des savoir-faire et des métiers des arts et de la culture attire dans la Cité Plantagenêt au Mans des milliers de visiteurs. À deux pas de la cathédrale, le square Dubois est entièrement réservé à la thématique Tourisme et patrimoine, avec les stands des offices de tourisme venus de départements limitrophes, les petites cités de caractère, les pays d'art et d'histoire.



L'office de tourisme Cœur du Perche et l'Écomusée du Perche au salon Mans'Art, Le Mans, 27-28 avril 2019.

LE « GOÛT DU PERCHE » À PARIS 9^{ème}

Promotion des produits fermiers du Perche

Le 21 mars dernier, la mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris a invité le Perche à la table de ses restaurants scolaires : les 3500 enfants qui déjeunent à la cantine ont dégusté un menu percheron de l'entrée jusqu'au dessert, dont les ingrédients étaient fournis par nos producteurs, sous la coordination du collectif local le MIL Perche (Marché d'Intérêt Local). Le soir même, une réception grand public, réunissant 120 personnes à la mairie du 9^{ème}, a été l'occasion de présenter le Perche, le Cœur du Perche, ses ressources, ses patrimoines et bien sûr sa gastronomie et ses savoir-faire.

À l'invitation de la mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris, et sous l'impulsion de Nathalie Goulet, Sénateur de l'Orne, le Perche et la CdC Cœur du Perche étaient à l'honneur dans le cadre de la manifestation nationale « Goût de France, la gastronomie en fête ».



BALADES ET RANDOS EN UN CLIC

<https://rando-perche.fr>

Pour le lancement officiel de son site <https://rando-perche.fr> dédié à la randonnée dans le Perche, le Parc naturel régional du Perche a organisé le 4 mai dernier une randonnée pédestre reliant les villages de Condé-sur-Huisne, dans l'Orne, à Margon, en Eure-et-Loir. Le départ de cette randonnée de 9 km, avec une quarantaine de participants, a été donné à l'étang de la Ballastière, square Jean-Pierre Gérondeau, à Condé/Sablons-sur-Huisne.

80 circuits sont déjà téléchargeables : randonnées pédestres, boucles vélo et VTT. Restez connecté !

Le site s'enrichit régulièrement de nouveaux itinéraires.



À VOS AGENDAS



Visite découverte du village de Préaux-du-Perche

Dimanche 21 juillet 14h30 RdV à l'église. Le temps d'une balade à la découverte du patrimoine historique, naturel et architectural, les personnages et les lieux qui ont marqué la petite et la grande histoire du village.

Contact : Office de Tourisme Cœur du Perche - 02.33.73.71.94 - tourisme@coeurduperche.fr



Écomusée du Perche - Prieuré de Sainte-Gauburge

Dimanche 14 juillet La belle assemblée de Sainte-Gauburge (jeux, matériel agricole ancien, spectacle).

Judi 15 août Fête du cheval percheron : Percherons de Vanoise (animations, carrousels et défilés, marché artisanal).

Samedi 14 septembre Colloque du comité Environnement des Amis du Perche, sur le thème de la haie.

Dimanche 15 septembre Fête de l'abeille et de l'environnement (conférences, animations, démonstrations).

Tout le programme sur www.ecomuseeduperche.fr **Et aussi les ateliers nature « Un mardi à la campagne », des conférences et expositions.**



Maison du Parc - Manoir de Courboyer - Nocé

Dimanche 30 juin Déambulation musicale en costumes Renaissance (spectacle labellisé « Les 500 ans de la Renaissance » par la Région Centre-Val de Loire).

Samedi 13 et dimanche 14 juillet Partir en (K)lion livre, salon littéraire réservé aux enfants et aux familles, et son mini-van équipé en librairie (rencontres, ateliers, animations).

12 juillet - 10 août (10 dates) « Le Perche, une Histoire... des Hommes » Son et lumière.

Tout le programme sur www.parc-naturel-perche.fr **Et aussi les « Ateliers en famille » du mercredi, les « rendez-vous nature » du jeudi, des animations et des spectacles.**



Les journées européennes du patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre Le thème 2019 : Arts et divertissement Sites patrimoniaux, belles demeures et jolis lieux intimistes ouvrent leurs portes à l'occasion de ces journées de rencontre, certains à titre tout à fait exceptionnel.

Dans le Cœur du Perche, la brochure éditée par la CdC présente le programme complet des visites et animations.

**Et aussi les fêtes de village, vide-greniers, expositions, concerts, rencontres, sorties et animations...
Tout l'agenda en ligne sur www.coeurduperche.com**

LES FESTIVALS SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Festival Réma...lire 2019

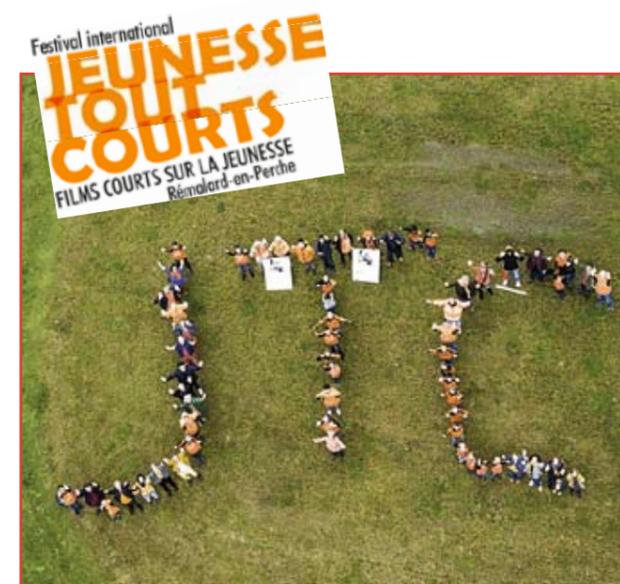
Expo « D'arbre en forêt » sur la Voie Verte.

Du 22 juin au 29 septembre, la 4e édition de Réma...lire vous emmène à la rencontre des arbres et à la (re)découverte des forêts du Perche au fil d'une exposition installée sur la Voie Verte, entre la gare de Bellou et celle de Dorceau. Portraits d'arbres, histoire du loup dans le Perche, vie des moulins et tanneries seront aussi à découvrir.

Tout le programme sur remalire.blogspot.com.



Des visites guidées, une présentation de bonsaïs et des sorties naturalistes ponctueront le festival.



Une équipe fortement mobilisée sur l'organisation du festival.

Jeunesse-tout-courts

Festival international de films courts sur la jeunesse à Rémalard-en-Perche.

Pour cette troisième édition les 21-22-23 juin, 42 courts métrages sélectionnés parmi 1400 films venus du monde entier (France, Chine, Espagne, Pologne, Russie, Argentine...), seront projetés en compétition, en présence de nombreux réalisateurs. Ce sont souvent des très jeunes cinéastes qui ont choisi le 7ème art pour donner à voir, émouvoir, interroger sur la jeunesse. Un lieu de rencontre entre le public et les professionnels du cinéma.

Tout le programme sur www.jeunesse-tout-court.com.

Les insulaires

Zévènements pour p'tits zé grands sur la Communauté de communes Cœur du Perche et le Pays Perche ornais.

Tous les deux ans, de septembre à juin, le Théâtre Bascule propose une programmation artistique et culturelle autour du spectacle vivant sur le Perche ornais : danse, arts du cirque, théâtre d'objet, musique...

Tout le programme sur www.theatre-bascule.fr



1^{er} rendez-vous à Préaux-du-Perche le 21 septembre avec deux spectacles de rue tout public (accès libre).



Le retour des haies contribue aussi au cadre de vie et confirme l'intérêt touristique du Perche, soutenant son économie.

PLANTEZ DES HAIES AVEC LE PARC !

La haie n'a pas dit son dernier mot : le Parc naturel régional du Perche a déjà contribué à la plantation de plus de 200 km de haies depuis une dizaine d'années.

Une nouvelle campagne de plantation

Elle est proposée en 2019 aux agriculteurs, particuliers et collectivités du territoire des Communautés de communes Cœur du Perche (secteur de Rémalard-Nocé) et Collines du Perche (secteur du Theil-Bellême).

Les haies luttent contre le vent et l'érosion des terres. Elles favorisent l'infiltration des pluies, empêchent le dessèchement du sol et des plantations tout en créant un microclimat favorable. Elles protègent les bâtiments, les cultures et le bétail, procurent refuge et nourriture aux espèces auxiliaires de culture. Elles

fournissent de l'énergie, sous forme de bois déchiqueté, géré localement et durablement, dont la vente procure une source de revenus complémentaires.

Aide technique et financière

Le Parc du Perche apporte son soutien technique et mobilise des crédits de la région Normandie ainsi que des crédits européens en complément de ceux du Conseil départemental de l'Orne pour les porteurs de projets de plantation de haies bocagères.

Au final, 20% du coût total restent à la charge du propriétaire. La longueur minimale de la plantation doit être de 200 mètres,

avec des essences locales et diversifiées. Le projet sera aussi étudié au regard de critères de pertinence écologique : haie connectant des haies existantes limitant l'érosion des sols, par exemple. N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès du Parc pour un accompagnement dans un projet clé en main.

Pratique

Opération collective de plantation de haies bocagères des Communautés de communes Cœur du Perche (Rémalard-Nocé) et Collines du Perche normand (Le Theil-Bellême).

Contact (avant le 12 juillet)
Angeline Chevalier
02.33.85.36.20



À l'automne, une enquête publique sera organisée afin de recueillir les avis et suggestions des habitants sur le projet.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : LE PROJET EST CONSULTABLE

Le PLUI du Cœur du Perche sera finalisé fin 2019. Ce document d'urbanisme a vocation à planifier le développement de notre territoire à l'horizon 2030.

Un ensemble de documents est mis à la disposition du public dans chaque mairie, ainsi qu'au siège de la communauté de communes : des cartes, textes et schémas expliquent la stratégie d'aménagement de la collectivité autour de plusieurs axes :

accompagner un développement harmonieux des infrastructures économiques, localiser les zones d'habitats, maintenir les services indispensables à la vitalité de nos espaces ruraux, préserver les zones naturelles et mieux valoriser les espaces agricoles.

Un registre est également joint au dossier disponible en mairie, sur lequel, dès à présent, les habitants peuvent faire part de leurs remarques et commentaires sur le PLUI. Ces remarques seront intégrées à l'enquête publique.